

# Compte Rendu de la session d'automne 2019 de la section 7 du Comité National de la Recherche Scientifique

---

Du 14 au 17 octobre 2019.

La section 7, pour la suite de la mandature 2016-2021, est composée de :

Patrice Abry - DR, Laboratoire de Physique à l'ENS de Lyon  
Pierre-Olivier Amblard (président) - DR, GIPSA-lab, Grenoble  
Nicolas Andreff (membre du bureau) - PU, FEMTO-ST, Besançon  
Lucie Baudouin (secrétaire) - CR, LAAS, Toulouse  
Sébastien Briot - CR, LS2N, Nantes  
Marie Chabert - PU, IRIT, Toulouse  
Raphaëlle Chainé - PU, LIRIS, Lyon  
Maxime Pelcat - M<sub>d</sub>C, IETR, Rennes  
Christophe Fonte - IR, CRAN, Nancy  
Gersende Fort - DR, IMT, Toulouse  
Abdoulaye Gamatié (membre du bureau) - DR, LIRMM, Montpellier  
Michel Gay - IR, GIPSA-lab, Grenoble  
Nicolas Heraud - M<sub>d</sub>C, SPE, Corte  
Gilles Millérioux - PU, CRAN, Nancy  
Denis Lesueur - IE, LAMIH, Valenciennes  
Jean-Claude Martin - PU, LIMSI, Orsay  
Dimitri Peaucelle - DR, LAAS, Toulouse  
Sophie Rosset (membre du bureau) - DR, LIMSI, Orsay  
Charles Soussen - PU, L2S, Saclay  
Laure Tougne - PU, LIRIS, Lyon  
Sébastien Valette - CR, CREATIS, Lyon

La section a eu un entretien avec Ali Charara, directeur de l'INS2I en présence des Directeurs Adjointes Scientifiques (DAS) INS2I, Jamal Daafouz et Adeline Nazarenko. Par ailleurs, Jalal Fadili et Thierry Siméon, chargés de missions, ont assisté à une partie de nos travaux. Certains membres de la section n'ont pas pu assister à la totalité de la session d'automne.

*La section rappelle qu'elle n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine, hormis concernant les concours. La section produit un rapport pour chacun des dossiers évalués, qui est disponible dans l'espace personnel des chercheurs, sur <https://evaluation.dsi.cnrs.fr>. Par ailleurs, la section actuelle propose un site web à l'adresse <http://section7.cnrs.fr>.*

## 1. Ordre du jour de la session d'automne 2019

- Approbation du procès-verbal de la session précédente, informations ;
- Avis sur l'opportunité d'examiner les dossiers PEDR ;
- Echange avec le directeur d'institut de rattachement ;
- Préparation de la campagne de concours chercheurs 2020 ;
- Évaluation des demandes concernant les structures de recherche :
  - Point sur les représentants de la section aux comités d'experts du HCERES 2019-2020 ;

- Avis sur des demandes de création ou renouvellement de IRP, IRL et GdR
- Cas particuliers d'unités (changement de directeur/adjoint, intégration d'équipes externes) ;
- Examen des demandes de subventions pour des écoles thématiques ;
- Propositions de noms pour l'attribution de médailles de Bronze et d'Argent 2020 ;
- Évaluation des dossiers concernant les chercheurs :
  - Evaluation (à mi-vague) des chercheurs et réexamen de l'activité des chercheurs ayant fait l'objet d'un avis différé à la session précédente (à vague) ;
  - Titularisation des chargés de recherche stagiaires ;
  - Confirmation d'affectation des chercheurs nouvellement recrutés, désignation des référents scientifiques des lauréats CR ;
- Propositions en vue des changements de grade de chercheurs (en formation restreinte et hors présence des représentants de la direction):
  - Examen des promotions des chargés de recherche (hors collège C)
  - Examen des promotions des directeurs de recherche (hors collèges B et C)

## 2. Informations diverses et fonctionnement de la Section 7

### ✓ **Renouvellement de certains membres de la section :**

Laurent Condat, membre élu du collège B1, et François Rousseau, membre élu du collège A2 et membre du bureau, ont démissionné de la section 7 après la session de printemps 2019. La section tient à les remercier chaleureusement pour tout le travail accompli lors de ces trois premières années de mandat. Leur remplacement a été assuré par un appel à candidature suivi d'élections internes à la section : Sébastien Valette (CR CNRS au CREATIS UMR 5220) et Charles Soussen (Professeur à Centrale Supélec et membre du L2S, UMR 8506) ont été élus en septembre. De plus, Abdoulaye Gamatié a rejoint le bureau de la section en remplacement de François Rousseau.

### ✓ **Sessions de Printemps de la section 7**

Le PV de la session de printemps 2019 est approuvé à l'unanimité.

La prochaine session de printemps aura lieu du 8 au 12 juin 2020 (le bureau se tiendra le 3 avril 2020).

### ✓ **Concours CR et DR 2020**

La section maintient l'audition des candidats au concours DR2.

La présélection sur dossier des candidats CR qui seront auditionnés aura lieu du 12 au 14 février 2020.

Les auditions pour les concours de recrutement des chargés et des directeurs de recherche et les jurys d'admissibilité auront lieu du 23 mars au 3 avril 2020.

Les dates des jurys d'admission ne sont pas encore connues.

### ✓ **Quelques chiffres**

285 personnes dans la section 7 (60 femmes et 225 hommes donc 21% de femmes)

CR : 156 personnes (37 F, 119 H), dont 10 CRHC (5 F, 5 H) ; Ainsi, 24% des CR sont des femmes.

DR2 : 71 (13 F, 58 H), 12 candidatent DR1 (1 F, 11 H) ;

DR1 : 46 (8 F, 38 H), 18 candidatent DRCE1 (4 F, 14 H) ;

DRCE : 12 personnes (2 F, 10 H), et il y a 2 candidats DRCE2.

Ainsi, 19% des DR de la section 7 sont des femmes.

### ✓ **PEDR**

La section 7 prend de nouveau la décision de ne pas examiner les dossiers de candidature (de chercheurs CNRS) pour la prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR).

### ✓ **Rapport de Conjoncture**

A la mi-mandature, les sections du comité national ont pour tâche d'étudier la conjoncture scientifique des disciplines les composant. La section 7 a produit le document disponible ici :

<http://section7.cnrs.fr/documents.html>

### 3. Discussion avec Ali Charara - directeur de l'INS2I

Ali Charara vient transmettre aux sections 6 et 7 un certain nombre d'informations et échanger avec les membres des deux sections (réunies la même semaine pour la session d'automne). Il est accompagné de Jamal Daafouz (DAS référent section 7), Adeline Nazarenko (DAS référente section 6) et Olivier Cappé (DAS projets transverses).

#### *Concernant l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions :*

##### **- Sur le fonctionnement de l'INS2I :**

En remplacement de Christian Jutten, Marie-Christine Rousset (PR, LIG), est devenue chargée de mission pour la Cellule ERC à l'INS2I et Pierre Chainais (PR, CRISAL), chargé de mission pour le signal.

L'institut fait évoluer son suivi des chercheurs et des unités.

Concernant le suivi plus particulier des chercheurs, en plus de la journée d'accueil organisée à l'issue du recrutement, l'institut va organiser :

- une réunion à deux ans et demi après le recrutement des CR (en plus de l'appel téléphonique des DAS, après 6 mois de recrutement, évoquant l'intégration scientifique et humaine dans le laboratoire d'affectation et un échange avec le référent scientifique). L'objectif est de faire un point avec les jeunes recrutés sur leur intégration et de les encourager à prendre des initiatives comme par exemple le montage d'un projet ERC.
- un suivi plus tard avec une rencontre à sept ans après le recrutement, sous forme d'échange d'expérience et d'ateliers thématiques à définir.

Concernant les unités et le suivi de la politique de site il y a toujours un DAS référent par section, mais également maintenant un seul DAS par site, accompagné de chargés de mission thématiques.

Enfin, au sujet des Groupements de Recherche, on peut rappeler leurs deux missions principales : prospectives et animation scientifique. Les GdR sont encouragés à réfléchir à leur mode de fonctionnement, et en particulier, pour les gros GdR, un questionnement à poursuivre concerne leur efficacité dans leurs missions.

Concernant la gestion du budget, la direction de l'INS2I a décidé de mettre en place un unique appel à projets de l'institut (rassemblant donc les appels PEPS thématiques, JCJC, émergence plateforme, CDD plateforme...), hors ceux de la MITI. Pour mémoire, le budget de l'institut se divise en FEI + appels à projets. Cette nouvelle politique a déjà été annoncée à la journée des DU de début octobre et la mise en place va se faire prochainement, avec l'idée qu'à terme, les retours concernant le FEI et ces appels à projet se fassent en même temps vers les unités, et que cela permette un dialogue et une interaction meilleurs entre institut et unités. Enfin, la direction n'a pas d'élément sur le budget 2020 alloué par le ministère, espéré constant. On saura mi-novembre.

##### **- Campagnes de recrutement :**

Aux concours CR INS2I de 2019 il y avait 20 postes. 17 hommes et 3 femmes ont été effectivement recrutés (8 CR en section 6 et 9 CR en section 7, 1 CR en section 34 et 2 CR en CID 51). Pour chacun des recrutés, un budget d'installation de 10 000€ est alloué par l'INS2I.

Cette année il y aura de nouveau 250 postes CR/DR et 310 postes d'ITA ouverts au CNRS.

Pour l'INS2I, cela se traduit par 19 postes de CR répartis comme suit : 7 postes en section 6, 9 postes en section 7, 1 poste en section 41, 1 poste en section 8 et 1 poste en CID 51. L'INSMI publie 1 poste en section 6 avec affectation dans une unité INSMI. L'IN2P3 publie également 1 poste en section 6 pour le centre de calcul IN2P3 de Lyon. L'INSIS publie 1 poste en section 7 affecté dans une unité INSIS. Cette politique de croisement inter-institut favorise l'interdisciplinarité et est imposée par le CNRS (la règle est de croiser au minimum 15% des postes entre instituts/CID).

Par ailleurs, l'INS2I disposera de 13 postes de DR : 7 postes en section 6 et 6 postes en section 7.

La politique de coloriage de poste est maintenue. Les coloriages cette année seront proches de ceux des années précédentes, pour que le message à la communauté soit consistant et audible, montrant la cohérence de la politique scientifique.

#### **- Sur les promotions de cette session d'automne :**

Promotion à la hors classe des chargés de recherche : c'est la 3<sup>ème</sup> vague depuis l'ouverture de la CRHC et il y aura 200 postes (au lieu des 250 évoqués il y a deux ans lors de la mise en place). A l'INS2I, il y a seulement 12 candidats pour 7 postes de CRHC ! Il y a pourtant plus de 190 personnes promouvables au sein de l'institut.

[Post-réunion : à noter que début novembre, le PDG du CNRS a accepté de reconduire les 250 postes CRHC pour 2020. Le nombre de promotions pour l'INS2I passe de 7 à 9].

Promotions DR2-DR1 : 11 postes INS2I (50 promouvables en section 7, 12 candidats dont 1 femme).

Promotion DR1-DRCE1 : 4 postes cette année pour l'INS2I. Il y a 33 promouvables en section 6 et 38 en section 7 (où 18 personnes ont candidaté, dont 4 femmes).

Promotion DRCE1-DRCE2 : l'an passé, tous les candidats ont été promus. Le nombre de DRCE (par grade) ne peut excéder 10 % du nombre des DR (au niveau global du CNRS). Or, le grade de DRCE2 n'est pas « plein ». Le CNRS essaie, pour désengorger les grades DR1 et DRCE1, d'atteindre le plafond de DRCE2.

#### *Quelques nouvelles en matière de politique nationale de recherche :*

Sur la future loi de programmation pluriannuelle de la recherche, les trois groupes de travail ont remis leurs rapports le 23 septembre au premier ministre. Le Président de la République annoncera le contour de la loi en fin d'année et on espère un vote de la nouvelle loi avant la fin 2020.

Le dossier CPER (contrat de plan État-région) est en chantier. Il mobilise beaucoup de gens au CNRS, avec plus de 400 projets reçus. Les DAS sont très occupés par ce dossier. Le soutien d'un projet CPER se fait sur le budget de l'institut, le dossier est donc d'importance et engage fortement l'institut.

#### *Questions/Réponses :*

*Hubert Comon-Lundh : Rencontres de la section 6 avec les CR prévue ce vendredi. Une question : y a-t-il redondance avec le suivi que l'Institut propose maintenant ? Le CoNRS envoie seulement des rapports écrits, ce qui est un peu froid et il a eu beaucoup de messages d'intérêt envers cette nouvelle démarche, qui met de l'humain dans le travail.*

*Ali Charara : CoNRS et CNRS sont séparés, alors on peut faire les deux. L'INS2I ne faisait presque rien dans ce genre par rapport à d'autres instituts et tente de remédier à cela. Des aléas peuvent arriver, en lien avec la rencontre de la section avec ses chercheurs (lien avec les promotions et les concours, dépit...). Pas de concurrence, donc, entre les deux, mais les objectifs de chacune des instances sont à réfléchir.*

*HC: Le nombre de promotions hors-classe pour les chargés de recherche est problématique cette année. Pierre-Olivier Amblard/Dimitri Peaucelle : Trois vagues étaient prévues, à 250 postes chacune... mais seulement 200 sont annoncés. Le CNRS s'était engagé (affirmations de A. Fuchs, puis de A. Petit à son arrivée). La justification du centre sur cette baisse est la baisse du nombre de candidatures. Mais les candidats cette année sont ceux qui restent à l'échelon 10 depuis plusieurs années.*

*AC : Il faut tenter de comprendre pourquoi on a cette fois-ci si peu de candidatures. Seulement 500 environ toutes sections confondues.*

*Lucie Baudouin : on a sûrement trop bien fait passer le message de la promotion des CR en fin de carrière et n'ayant pas démerité dans leur travail... Et l'on peut constater l'absence, cette année, de candidats des échelons inférieurs, qui augmentaient auparavant le nombre de dossiers à examiner. On doit aussi souligner qu'il est regrettable qu'il y ait encore des CR à l'échelon 10 qui ne candidatent pas à cette promotion alors qu'ils sont spécifiquement la population visée au départ.*

*AC : passera le message à la direction du CNRS.*

Echange autour des **coloriages sur les postes des concours** :

*Q* : A-t-on un suivi des personnes recrutées sur des coloriages ?

*AC* : Oui, tout cela n'est pas fait au hasard et nous suivons ce que les recrutements donnent.

*DP* : les coloriages pourraient être discutés avec le [CSI](#) de l'INS2I.

*AC* : Il leur a été proposé de se saisir de cette question. On leur donnera tous les éléments et on écouterait leur analyse...

*POA* : il suggère que cela soit un travail en collaboration entre CSI et Institut. Par ailleurs, il aborde la question des affectations de postes INS2I dans des unités secondaires de l'INS2I. On peut dire que c'est en partie le rôle des postes en CID... Mais attention, il y a aussi de l'interdisciplinaire au sein même des sections et il faut se saisir de la question.

*LB* : attire l'attention de la direction de l'INS2I sur la qualité du suivi à apporter aux personnes recrutées en postes croisés. Les difficultés d'insertion peuvent être plus grande sur ces postes et il est important que cela soit repéré et que les personnels concernés soient accompagnés pour que tout se passe au mieux.

*AC/Jamal Daafouz* : l'INS2I place des chercheurs dans des unités secondairement rattachées, il n'y a pas d'ambiguïté sur cette question.

#### 4. Médailles

Sur le site du CNRS (<http://cnrs.fr/fr/talent/index>), on peut lire :

« La médaille de bronze récompense un premier travail consacrant un chercheur spécialiste de son domaine. Cette distinction représente un encouragement du CNRS à poursuivre des recherches bien engagées et déjà fécondes. »

« La médaille d'argent distingue un chercheur pour l'originalité, la qualité et l'importance de ses travaux, reconnus sur le plan national et international. »

La section 7 souhaite préciser que des argumentaires détaillés de soutien sont particulièrement utiles à son travail et salue les très bons dossiers qui lui ont été proposés ou dont elle s'est saisie. Elle décide, comme chaque année, de ne pas divulguer les noms de la chercheuse et du chercheur qu'elle propose à la direction de l'institut pour chacune de ces médailles.

#### 5. Evaluation d'écoles thématiques

La section 7 attire l'attention des organisateurs d'écoles thématiques sur l'importance de soumettre à sa lecture un dossier de qualité. Quelques écoles thématiques sont récurrentes et la section 7 demande que les dossiers de celles-ci ne soient pas de simples copiés/collés des précédents, donnent des détails scientifiques sur la coloration de l'édition à venir ainsi que quelques informations sur l'édition précédente (rapide rapport, indications sur la participation, le budget...). Les directeurs d'unités dont la proposition des écoles relève doivent inciter les porteurs à donner ces éléments dans les dossiers.

La section 7 examine les dossiers de 13 écoles thématiques devant avoir lieu en 2020.

Elle émet un avis très favorable pour chacune des écoles thématiques suivantes :

- ANNOTATIONS (Collecte, annotation et analyse de données textuelles et sonores pour l'analyse linguistique)
- CARTOLING (Cartographie et analyse spatiale des données linguistiques)
- EJCIM2020 (Jeunes chercheuses et jeunes Chercheurs en informatique mathématique)
- ETAL (Ecole d'été en Traitement Automatique des Langues)
- IA2 (Institut d'automne en intelligence artificielle)
- MDD (Masse de données distribuées)
- STATPHYSML (physique statistique et apprentissage machine)

La section émet un avis favorable pour l'école thématique :

- ROBOTIQUE (Introduction aux fondamentaux de la robotique)

La section émet un avis réservé pour les écoles :

- ISIS4B (Instrumentation signal image et statistique pour la biologie)
- CONTROL ROBOTICS (Control of Robotic Systems : History and Future Challenges)
- NEW TEXT MINING (Nouvelles méthodes pour la fouille et l'analyse des corpus)

La section émet un avis défavorable pour les écoles :

- DATALINGUA (Collecte et traitement de données en linguistique de corpus et linguistique expérimentale)
- MOVEP 2020 (Modélisation et vérification des processus parallèles)

## 6. Évaluation des dossiers concernant les chercheurs

### *Evaluations des chercheurs à mi-vague*

La section rappelle que le rapport qu'elle étudie est souhaité à la fois complet, synthétique et bien rédigé et que des recommandations sont disponibles à la page

[https://intranet.cnrs.fr/Cnrs\\_pratique/recruter/carriere/chercheurs/Documents/Recommandations.pdf](https://intranet.cnrs.fr/Cnrs_pratique/recruter/carriere/chercheurs/Documents/Recommandations.pdf)

La section 7 effectue 33 évaluations de chercheurs à mi-vague ainsi que 2 réexamens suite à avis différé à la session de printemps 2019. Elle émet 1 avis différé et 34 avis favorables.

### *Affectations*

La section a examiné et approuvé les propositions concernant les affectations pour les 10 chercheurs recrutés en section 7 en 2019 au grade de CR lors des concours (et a procédé à la nomination de leurs directeurs de recherche pour l'année de stage). Il s'agit de :

Jean AURIOL	L2S – UMR 8506 ;
Etienne CORMAN	LORIA – UMR 7503 ;
Nicolas ESPITIA HOYOS	CRISAL – UMR 9189 ;
Julien FLAMANT	CRAN – UMR 7039 ;
David GUEORGIEV	ISIR – UMR 7222 ;
Nicolas KERIVEN	GIPSA-lab – UMR 5216 ;
Swann MARX	LS2N – UMR 6004 ;
Pauline MAURICE	LORIA – UMR 7503 ;
Edouard OYALLON	LIP6 – UMR 7606.

La section a examiné et approuvé les propositions concernant les affectations des 5 nouveaux DR recrutés en section 7 lors des concours 2019. Ce sont :

Pierrick COUPE	LaBRI – UMR 5800 ;
Marco DI RENZO	L2S – UMR 8506 ;
Caroline FONTAINE	LSV – UMR 8643 ;
Franck RUFFIER	ISM – UMR 7287 ;
Aida TODRI-SANIAL	LIRMM – UMR 5506.

### *Titularisations*

Les 10 CRCN recrutés en 2018 (+1 recrutée en CID 51) reçoivent un avis favorable à leur titularisation, après examen de leur rapport d'activité et des appréciations de circonstance de leurs directeurs de recherche et de laboratoire d'accueil. Ce sont :

Daniele ASTOLFI	LAGEPP – UMR 5007
Ninon BURGOS	ICM – UMR 7225
Mohamed Taha CHIKHAOUI	TIMC-IMAG – UMR 5525
Jérémy COHEN	IRISA – UMR 6074

Julie COLOIGNER  
Vincent GROSSO  
Camille JEUNET  
Milan KORDA  
Olivier PERROTIN  
Yvain QUEAU  
Emmanuel SOUBIES

IRISA – UMR 6074  
Laboratoire Hubert Curien – UMR 5516  
CLLE – UMR 5263  
LAAS-CNRS – UPR8001  
GIPSA-lab – UMR 5216  
GREYC – UMR 6072  
IRIT – UMR 5505

### ***Reconstitution de carrière***

La section confie désormais à Lucie Baudouin l'examen des dossiers de reconstitution de carrière. Les 3 dossiers soumis à cette session ont été examinés et la section a émis un avis favorable pour chacun d'entre eux. Le détail des modalités officielles se trouve dans les articles 26 et 27 du décret n. 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié, disponible [ici](#).

## **7. Évaluation des demandes concernant les structures de recherche :**

### ***Comité de visite HCERES 2019-2020***

La vague A est en cours. En accord avec les représentants du HCERES, des membres de la section participeront aux comités de visite des UMR dépendant de l'INS2I (à titre principal ou secondaire). Pour les laboratoires suivants, les représentants de la section 7 du CoNRS seront :

- CREATIS : F. Rousseau (mandaté par la section)
- GIPSA-lab : G. Fort
- IRIT : R. Chaîne
- LAAS : G. Millérioux
- LIRMM : N. Andreff
- LIRIS : J.-C. Martin
- TIMA : A. Gamatié, et C. Fonte sera le personnel d'appui de la recherche.

### ***Examen des changements de direction d'unité***

La section donne des avis très favorables aux nominations suivantes :

- M. Philippe CODOGNET comme directeur du JFLI, UMI 3527 ;
- M. Stéphane BILA comme directeur du XLIM, UMR 7252 ;
- M. Gilles SCHAEFFER comme directeur du LIX, UMR 7161 ;
- M. Franck BARTHE comme directeur de l'Institut de Math. de Toulouse, UMR 5219.

### ***Evaluation d'un projet de création d'International Research Laboratory (IRL)***

Le projet d'IRL France/Australie « Working with AI – towards new principles of human-autonomy teaming » concerne les sections 6 et 7 et reçoit un avis réservé de la section 7.

## **8. Promotion des chercheurs :**

### ***Promotions CRCN → CRHC***

Chaque section du comité national a pour mission de proposer au CNRS une liste de personnes à promouvoir à la hors classe dans le corps des chargés de recherche, choisies parmi les personnes ayant candidaté. La section 7 a reçu 7 dossiers de candidature, qui ont été examinés par deux rapporteurs et après présentation et discussion, elle a proposé le classement suivant :

- |                      |                                     |
|----------------------|-------------------------------------|
| 1. Denis BEAUTEMPS   | GIPSA-lab – UMR 5216                |
| Franck DAVOINE       | Heudiasyc – UMR 7253                |
| 3. Eric CASTELLI     | LIG – UMR 5217                      |
| 4. Anne-Lise PARADIS | Neuroscience Paris-Seine – UMR 8246 |
| 5. Gérard SUBSOL     | LIRMM – UMR 5506                    |

### ***Promotions DR2 → DR1***

La section a reçu les dossiers de 12 candidats. Chaque dossier a été examiné par deux rapporteurs et après présentation des dossiers et discussion, la section a proposé le classement suivant :

- |                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| 1. Isabelle FANTONI | LS2N (UMR 6004)      |
| Gabriel PEYRE       | DMA (UMR 8553)       |
| 3. David SARRUT     | CREATIS (UMR 5220)   |
| 4. Samson LASAULCE  | L2S (UMR 8506)       |
| 5. Nicolas MARCHAND | GIPSA-lab (UMR 5216) |

### ***Promotions DR1 → DRCE1***

La section a reçu les dossiers de 18 candidats. Chaque dossier a été examiné par deux rapporteurs et après présentation des dossiers et discussion, la section a proposé le classement suivant :

- |                       |                  |
|-----------------------|------------------|
| 1. Christian BARILLOT | IRISA – UMR 6074 |
| 2. Lori LAMEL         | LIMSI – UPR 3251 |
| 3. Luc PRONZATO       | I3S – UMR 7271   |
| 4. Michel DHOME       | IP – UMR 6602    |

### ***Promotions DRCE1 → DRCE2***

La section a reçu le dossier de deux candidats et après examen et discussion, elle a décidé de les proposer ex-aequo à la promotion DRCE2 : François PIERROT du LIRMM (UMR 5506) et Jocelyne TROCCAZ du TIMC-IMAG (UMR 5525).

La section 7 tient à rappeler que ces propositions de promotions restent des propositions faites à la direction du CNRS.

-----